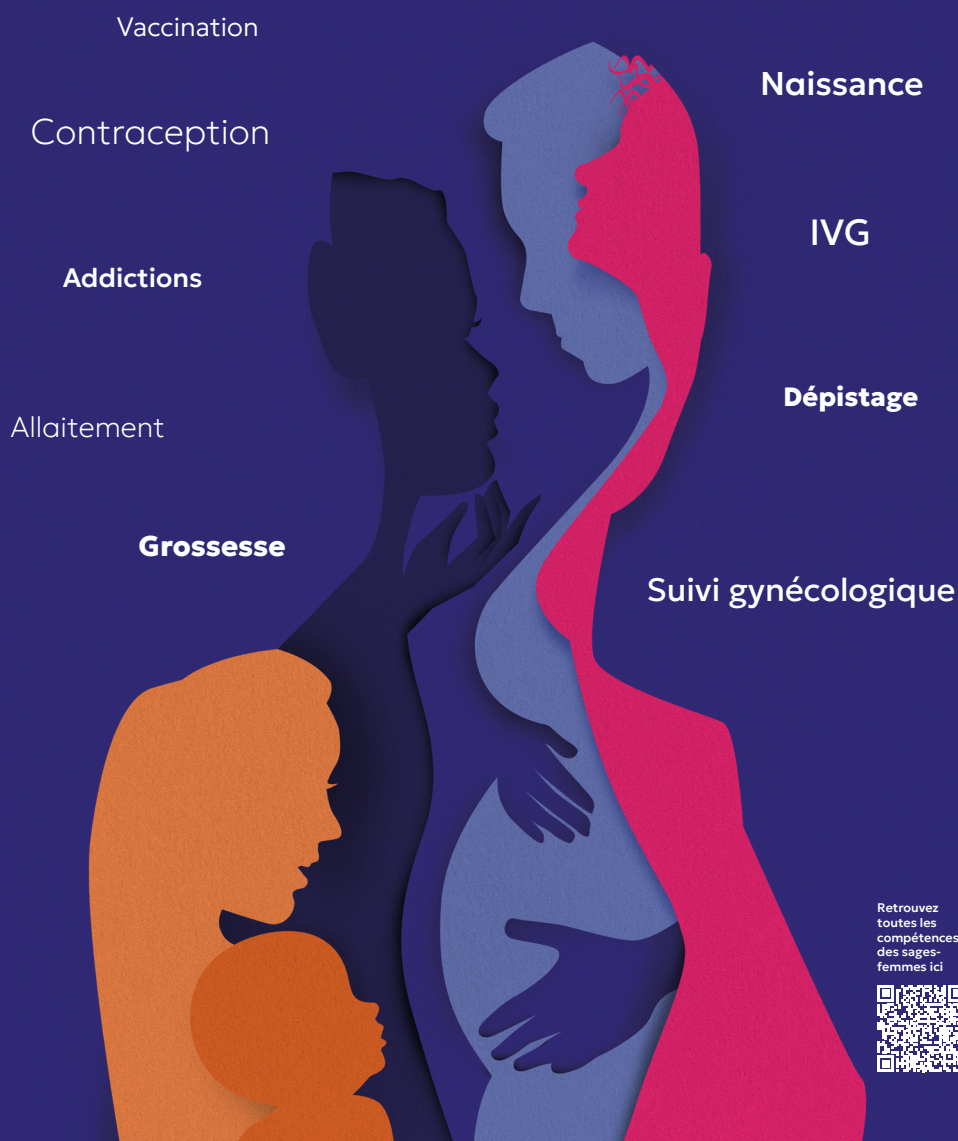


Il n'y a pas d'âge pour consulter une **sage-femme**



Retrouvez
toutes les
compétences
des sages-
femmes ici



Les compétences des sages-femmes



Le suivi gynécologique de prévention, la prescription de tous les moyens de contraception, la pose et le retrait des implants et des DIU



Le dépistage et traitement des IST chez les femmes et leurs partenaires



Les IVG médicamenteuses et instrumentales



La vaccination



La prévention des addictions



Le bilan prévention



La préparation à la naissance et à la parentalité



La surveillance médicale de la grossesse



La réalisation d'échographies obstétricales et gynécologiques



La pratique de l'accouchement



La surveillance médicale de la mère et du nouveau-né



Le suivi de l'allaitement



La consultation post-natale



La rééducation périnéo-sphinctérienne



Enceinte ou non, vous pouvez consulter une sage-femme **en accès direct**.

Si vous êtes en **bonne santé**, elle peut vous accompagner pendant toute votre **grossesse** et **après votre accouchement**, notamment en tant que **sage-femme référente**, mais également pour votre **suivi gynécologique** et votre **contraception**, quel que soit votre âge.

Elle peut vous **prescrire les examens et les médicaments** dont vous avez besoin.



Toutes les sages-femmes en exercice sont inscrites à l'**Ordre des sages-femmes**. L'Ordre garantit les principes de **moralité**, de **probité** et de **compétence** indispensables à l'exercice de la profession de sage-femme.

Il veille à l'observation, par tous ses membres, des règles contenues dans le code de déontologie en privilégiant le **respect et l'intérêt de la patiente** et du **nouveau-né**.

TROUVEZ VOTRE SAGE-FEMME SUR
www.ordre-sages-femmes.fr



168, rue de Grenelle – 75007 Paris
Tél : 01 45 51 82 50
Email : contact@ordre-sages-femmes.fr